

Normes ACV et réalisation des inventaires

Version de juillet 2013

1	ISO 14040.....	1
2	ISO 14044.....	1
3	NF P01-010 (Norme française)	2
4	NF EN 15804.....	3
5	Références	3
6	Auteurs et relecteurs	3

La série de normes ISO 14040 à 14044 sur l'analyse du cycle de vie (ACV) est développée par l'organisation internationale de normalisation ISO. Elles définissent les modalités générales concernant les ACV. Les principaux documents à l'heure actuelle sont les suivants :

1 ISO 14040

En vigueur	ISO 14040 : 2006
Titre	Management environnemental - Analyse du cycle de vie - Principes et cadre
Date de publication	01/10/2006
A remplacé	NF EN ISO 14040, de septembre 1997, NF EN ISO 14041, de décembre 1998, NF EN ISO 14042 et NF EN ISO 14043, de mai 2000
Description	Cette norme présente la cadre méthodologique pour la réalisation d'une ACV et notamment ses quatre étapes obligatoires : 1°) Définition des objectifs et du champ d'étude ; 2°) Inventaire du cycle de vie ; 3°) Evaluation des impacts environnementaux ; 4°) Interprétation des résultats (NF EN ISO, 2006a)
Modification	

2 ISO 14044

En vigueur	ISO 14044 : 2006
Titre	Management environnemental - Analyse du cycle de vie - Exigences et lignes directrices
Date de publication	01/07/2006
A remplacé	NF EN ISO 14040, de septembre 1997, NF EN ISO 14041, de décembre 1998, NF EN ISO 14042 et NF EN ISO 14043, de mai 2000
Description	Cette norme présente plus en détails les différentes étapes de l'ACV en se basant notamment sur des exemples de fiche de recueil de données et d'interprétation du cycle de vie (NF EN ISO, 2006b)
Modification	

Ces normes introduisent les principales définitions, posent les principes de base et donnent des préconisations sur la manière de réaliser une ACV. Elles permettent d'encadrer les ACV et de poser des bonnes pratiques, ce qui augmente la crédibilité et la cohérence des études réalisées de cette manière. En revanche, elles ne contiennent ni liste de substances à inclure dans les inventaires, ni modalités de mesure des substances, ni catégories d'impacts et indicateurs.

3 NF P01-010 (Norme française)

En vigueur	NF P01-010 : 2004
Titre	Qualité environnementale des produits de construction - Déclaration environnementale et sanitaire des produits de construction
Date de publication	01/12/2004
A remplacé	XP P 01-010-1, d'avril 2001, et XP P 01-010-2 d'avril 2002
Description	Le présent document définit les principes applicables à la fourniture d'informations sur les caractéristiques environnementales et sanitaires des produits de construction. À cette fin, il précise les informations pertinentes, les exigences sur l'origine des données et définit le cadre de leur présentation. Il ne spécifie pas à ce niveau de format de communication.
Modification	En cours de révision

En France, la norme NF P01-010 a été proposée pour élaborer les fiches de déclaration environnementale et sanitaire des matériaux de construction (FDES). Elle se base sur l'ISO 14040. Les FDES comprennent notamment des données d'inventaire du cycle de vie selon un format proposé par la norme. Cette dernière propose également un ensemble d'indicateurs pour calculer les impacts du cycle de vie du produit. Largement utilisée dans le secteur du bâtiment, elle s'applique également aux matériaux de construction d'infrastructures routières.

4 NF EN 15804

En vigueur	NF EN 15804 : 2012
Titre	Contribution des ouvrages de construction au développement durable - Déclarations environnementales sur les produits - Règles régissant les catégories de produits de construction
Date de publication	01/08/2012
A remplacé	Remplace partiellement la norme homologuée NF P 01 -010, de décembre 2004 qui reste en vigueur jusqu'en janvier 2014
Description	<p>Le document décrit le tronc commun des règles de catégories de produits (RCP) pour les déclarations environnementales de Type III relatives à tout produit et service de construction.</p> <p>Il précise une structure permettant de s'assurer que toutes les Déclarations Environnementales des Produits (DEP) relatives aux produits, services et processus de construction sont obtenues, vérifiées et présentées de façon harmonisée. Les règles et les exigences applicables à la DEP des services de construction sont les mêmes que pour la DEP des produits de construction. Il offre les moyens d'élaborer une déclaration environnementale de Type III pour les produits de construction et fait partie d'une série de normes destinées à évaluer la contribution au développement durable des ouvrages de construction.</p> <p>L'évaluation des performances sociales et économiques au niveau d'un produit n'est pas couverte par ce document</p>
Modification	<p>Par rapport au document partiellement remplacé (NF P01-010), révision technique pour répondre aux exigences des différentes Directives adoptées ou abrogées (2007/37/CE Norme européenne d'émissions, 2008/98/CE sur les déchets, 2009/28/CE sur la promotion de l'utilisation de l'énergie produite à partir de sources renouvelables et modifiant puis abrogeant les directives 2001/77/CE et 2003/30/CE).</p> <p>Cette norme est actuellement en révision. La publication de cette révision est prévue en janvier 2014.</p>

5 Références

NF EN ISO, 2006a. NF EN ISO 14040 Management environmental Analyse du cycle de vie - Principe et cadre.

NF EN ISO, 2006b. NF EN ISO 14044:2006 Management environnemental - Analyse du cycle de vie - Exigences et lignes directrices.

6 Auteurs et relecteurs

Auteurs OFRIR2	Agnès Jullien (IFSTTAR)
Relecture d'experts OFRIR2	Christophe Ropert (IFSTTAR), Amandine Fargier (IFSTTAR)
Relecture bureau	
Date de mise en ligne, version finale	juillet 2013